

Argumentaire sur l'initiative biodiversité

La loi sur l'électricité, acceptée à près de 70%, assure des conditions-cadres équilibrées pour une production d'électricité propre en Suisse, en accord avec la nature et le paysage. L'acceptation de l'initiative sur la biodiversité annulerait ce progrès en obligeant à délimiter de vastes zones strictement protégées. La réalisation de nouveaux projets ou l'extension d'installations existantes pour la production d'énergies renouvelables s'en trouverait considérablement compliquée et retardée, ce qui pourrait mettre en péril la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et entraîner une forte hausse des prix de l'électricité.

La loi sur l'électricité protège la biodiversité

La loi sur l'électricité a permis de trouver, sur la base d'un large compromis, une voie pour un développement des énergies renouvelables aussi respectueux que possible de la nature, qui est aujourd'hui à nouveau mise à l'épreuve par l'initiative sur la biodiversité. La loi sur l'électricité prévoit qu'à l'avenir, les nouvelles installations seront principalement construites dans des "zones appropriées" que les cantons devront désigner dans leurs plans directeurs. Lors de la définition de ces zones, la protection du paysage, de la nature, des espèces, des cours d'eau et des terres cultivées ainsi que la conservation des forêts doivent impérativement être prises en compte. Lorsque les infrastructures énergétiques portent atteinte à l'environnement, des mesures de compensation et de remplacement ciblées doivent en outre être prises pour protéger la nature, le paysage et la biodiversité. Les entreprises d'approvisionnement en électricité collaborent activement depuis des années avec les associations de protection de la nature pour trouver de telles solutions.

Une coopération réussie conduit à des résultats positifs

Il existe de nombreux exemples qui montrent que la production d'énergie et la biodiversité sont compatibles, et qu'il est même possible d'augmenter la biodiversité. La centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance en est un exemple : grâce à des mesures environnementales, une fleur menacée d'extinction y a retrouvé sa place. La centrale de Rossens, sur le lac de la Gruyère, est également saluée par les écologistes comme un centre de biodiversité. Dans la région de Bâle, les entreprises de distribution d'électricité et les associations environnementales collaborent avec succès pour renaturer les espaces naturels situés sous les lignes électriques. Le développement de la production d'électricité et la préservation de la biodiversité ne sont pas contradictoires et ne le seront pas non plus à l'avenir grâce à la loi sur l'électricité.

Le changement climatique, la plus grande menace pour la biodiversité

Pour protéger le climat et donc la biodiversité, les énergies fossiles consommées en Suisse doivent être remplacées par de l'électricité suisse propre. La production nationale d'électricité renouvelable est donc une partie importante de la solution pour une meilleure protection du climat et des espèces. Une acceptation de l'initiative rendrait toutefois le développement des énergies renouvelables beaucoup plus difficile. Un non à l'initiative sur la biodiversité ne signifie donc en aucun cas un refus d'une plus grande biodiversité, bien au contraire.